La Belgique conditionne son appui au Burundi à une justice équitable

@rib News, 05/07/2012 â€“ Source XinhuaLe Burundi pourrait arrÃªter son appui au Burundi s'il n'y a pas de progrÃ¨s significatifs dans les domaines de la justice et des droits de l'homme, selon le ministre belge de la CoopÃ©ration au dÃ©veloppement Paul Magnette, en visite au Burundi.Â«Â Pour nous, c'est essentiel que nous continuons Ã dire que nous ne pourrons pas continuer Ã vous appuyer si nous ne voyons pas des progrÃ¨s significatifs dans l'impartialitÃ© de la justice, dans l'impartialitÃ© de la police, que nous voulons voir cesser les arrestations arbitraires et les jugements sommaires, que nous ne pouvons pas tolÃ©rer les exÃ©cutions extrajudiciaires et les atteintes aux droits de l'homme, les atteintes Ã la libertÃ© de la sociÃ©tÃ© civile et de la presse et des mediaÂ Â», a dÃ©clarÃ© M. Magnette mercredi au cours d'une confÃ©rence public dans les enceintes de l'UniversitÃ© du Burundi.
Il a indiquÃ© que chaque fois que les autoritÃ©s de son pays rencontrent les dirigeants du Burundi, elles leur font ce message parce que Â«Â nous voulons avoir la garantie que les procÃ¨s sont faits dans le respect de l'ensemble des procÃ©dures d'impartialitÃ©, que les gens Ã©mettent leurs opinions sans prendre le moindre risque d'Ãªtre soumis Ã l'arrestation arbitraire ou Ã des mesures qui puissent Ãªtre des mesures d'intimidationÂ Â».A ce titre, a-t-il poursuivi, la Belgique est active dans le soutien Ã la rÃ©forme judiciaire au Burundi.Le ministre Magnette Ã©tait venu au Burundi dans le cadre des festivitÃ©s marquant le 50Ã¨me anniversaire de l'indÃ©pendance du Burundi.